

Politique. L'ADECR dénonce la suppression de la T.P.

Les élus demandent un moratoire

■ La suppression de la taxe professionnelle en 2010 provoque la réaction des élus locaux (lire notre édition du mardi 24 février). Au siège de la fédération du PCF, l'association départementale des élus communistes et républicains (ADECR) de Vaucluse demandait hier de la « moderniser afin de la rendre plus juste » en intégrant « les actifs financiers dans les bases de calcul. »

Conseiller municipal à Sorgues, Vivian Point a détaillé mardi les raisons principales pour les élus communistes de s'opposer à la suppression de la taxe professionnelle. En premier lieu, il estime que la disparition de la taxe va pénaliser les collectivités locales et leur capacité d'investissement. « Pour Sorgues et la communauté de communes, cela représente 8 millions d'euros » précise-t-il. « Pour compenser, on nous annonce une taxe carbone, sans savoir encore qui va la payer » indique le conseiller municipal. De son côté, élu régional et président de l'ADECR de Vaucluse, Frédéric Meyer affirme que cette taxe sera en fait « le retour de la vignette auto. » Source de financement pour les collectivités, la taxe carbone « n'est pas un impôt d'avenir, c'est un impôt idiot », alors la Région

Paca mise sur une alternative au tout routier, en favorisant les transports en commun. Défendant « un lien direct entre l'entreprise et la collectivité » via la taxe professionnelle, Vivian Point ne croit pas en l'effet dissuasif sur les délocalisations. « Il est faux de croire que la TP serait le premier critère de choix pour les entreprises qui décident de s'installer sur tel ou tel territoire » s'insurge le conseiller municipal, pour qui la suppression de la TP s'inscrit dans le discours « récurrent des libéraux sur le fameux coût des charges » des entreprises. En dernier lieu, partisans d'une réforme de la fiscalité locale, ces élus sont certains du « lien étroit entre le projet de réforme des institutions et la suppression de la taxe professionnelle. »

L'ADECR va s'adresser aux maires du département pour leur proposer de faire adopter des motions demandant le moratoire sur la suppression, et de proposer de faire signer à leur administrés une pétition. Selon Frédéric Meyer, « il est vital d'alerter les populations, car avec la disparition de la taxe professionnelle, les contribuables paieront le manque à gagner sous forme d'impôts. »

M.GENTILE



André Castelli, Frédéric Meyer, Vivian Point et Gilles Giaimo, affirment que la future taxe carbone est « un impôt idiot. »